

CHAMPIONNAT RÉGIONAL



ENSEMBLES

DE GYMNASTIQUE RYTHMIQUE



30
MARS **2022**

CENTRE SPORTIF GUEGUENIAT, RUE DE QUIMPER, BREST

TARIF PLEIN 5€ | LICENCIES 4€ | GRATUIT -12 ANS



Vous trouverez dans ce dossier les renseignements qui vous aideront dans l'organisation de votre déplacement.

1 - Accès au complexe sportif

2 - Les informations générales

3 - Infos accréditation et accueil des clubs

4 - Restauration

Annexe 1 – Fiche d'accréditation

Annexe 2 – Ouverture compte buvette





ACCES AU COMPLEXE SPORTIF



Salle de Compétition
Centre sportif Jean Guéguéniat
25, route de Quimper
29000 Brest

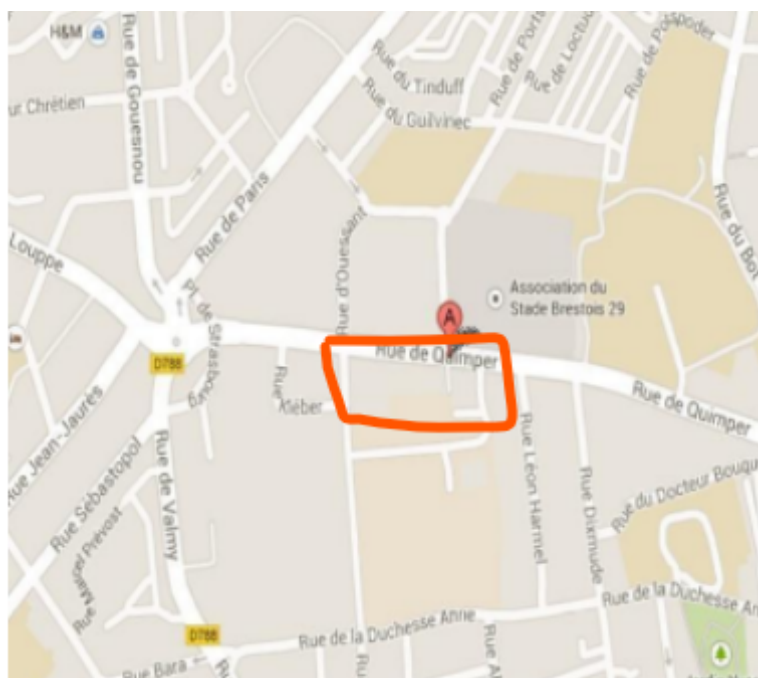
Coordonnées GPS : N 48.402054 W 4.461895

Le Complexe sportif se trouve à mi-chemin entre la place de Strasbourg et l'établissement Charles de Foucauld, en face du stade de football Francis Le Blé. Pour accéder au parking se trouvant à l'arrière du centre sportif, suivre la direction « piscine ».

L'entrée des spectateurs et les délégations dans le complexe sportif se fait au niveau -1, côté parking.
L'entrée PMR se fait par la rue de Quimper.



ACCES AU COMPLEXE SPORTIF



>En arrivant de St Briec N12, au rond-point de Pen ar C'hleuz, prendre la deuxième sortie jusqu'au rond-point de Kertatupage, puis prendre la deuxième sortie, rue Jules Lesven. Aller tout droit pour rejoindre la rue Albert Louppe, puis la place de Strasbourg ; prendre la sortie route de Quimper...

>En arrivant de Quimper N165, prendre D165, traverser Moulin Blanc, au rond-point, prendre la première sortie, rue de la gare ; au rond-point de Palaren, 1ère sortie à droite, rue de Quimper et remonter en direction de la place de Strasbourg.

>Enfin, si vous vous déplacez dans Brest en Tramway entre la Porte de Plouzané et la Porte de Guipavas ou la Porte de Gouesnou, descendre à l'arrêt Place de Strasbourg pour rejoindre le Gymnase à pied en prenant la rue de Quimper (300 m).

INFORMATIONS GENERALES



CONTACTS :

Correspondants C.O.L :

- Responsable administratif : Caroline SOFIANOS
presidence.grsduponant@gmail.com
- Correspondant pendant la compétition : Pierre JESTIN au
07.54.84.52.33



A remplir par les clubs avant le 20 MARS :

- Fiche accréditations : Annexe 1
- Ouverture compte buvette : Annexe 2



BILLETTERIE :

Toute personne sans accréditation devra s'acquitter d'un ticket d'entrée. Il vous sera remis un bracelet de couleur correspondant au tarif payé.

- Non Licencié : 5 €
- Licencié : 4€ (sur présentation obligatoire de la licence FFGYM)
- Gratuit pour les moins de 12 ans

INFORMATIONS GENERALES

- Il est strictement interdit de fumer dans l'ensemble du Complexe sportif.
- Merci de respecter la propreté du site. Des sacs pour tri sélectif seront mis à disposition des délégations, un point de collecte sera organisé au niveau de la buvette des bacs à déchets recyclables seront également disposés à l'entrée côté parking.
- Les vestiaires sont attribués par le C.O.L. et les noms des clubs seront affichés sur les portes. Un fléchage sera également mis en place pour vous aider à rejoindre les vestiaires.
- Les vestiaires seront utilisés par plusieurs clubs et nous vous recommandons de ne laisser aucun effet personnel sans surveillance. Le COL décline toute responsabilité en cas de perte, de vol ou de dégradation de matériel durant la compétition.



INFOS ACCREDITATIONS ET ACCUEIL CLUB

ACCREDITATIONS

Il est demandé une caution de 1€ pour les badges des gymnastes, juges, chefs de délégation et entraîneurs (cf. Fiche d'accréditations en annexe 1).

Dès son arrivée, chaque chef de délégation s'adresse au point d'accueil délégations (niveau -1) pour retirer le dossier et les badges qui permettront d'accéder aux différents espaces d'entraînement et de compétition. Aucune personne sans badge ne pourra être autorisée à entrer dans la salle de compétition ou dans les salles d'échauffement.

Le nombre d'entraîneurs autorisés par club est de 3 maximum.

Dès le samedi 29 mars vous pouvez venir retirer les badges de 12H jusqu'à 17h (accès dans le hall de la salle).

L'accès aux salles d'échauffement est strictement réservé aux entraîneurs, aux gymnastes et aux personnes habilitées.



BUVETTE & RESTAURATION

Un service de restauration sera à votre disposition durant la compétition :

- boissons chaudes (thé, café) et froides (eau, coca, Ice-tea, jus d'orange, bière locale, ...)
- sandwiches
- crêpes
- salades maison
- gâteaux
- confiseries...

Aucun échange d'argent ne sera effectué à la buvette.

Des cartes buvette de 5 et 10 euros seront en vente aux caisses. Remboursables si non utilisées entièrement.

Nous privilégions les paiements par CB

OUVERTURE COMPTE BUVETTE CLUB

Les clubs souhaitant ouvrir un compte buvette doivent renvoyer l'annexe 2 correspondante en amont de la compétition. Lors du retrait des badges à l'accueil club, un chèque de 100 euros de caution sera demandée pour valider cette ouverture.

Annexe 1 : FICHE D'ACCRÉDITATION

- Nom du Club :
- Ville :
- Chef de délégation :

ENTRAINEURS

NOM	PRENOM	N°LICENCE

JUGES

NOM	PRENOM	N°LICENCE

Nombre de gymnastes engagées :

Soit badges x 1 euro =

Remis contre un chèque de caution à l'ordre de CD 29 le jour du retrait des accréditations.

Annexe 2 : COMPTE BUVETTE

- Nom du Club :
- Ville :
- Nom et mail du correspondant :

Demande l'ouverture d'un compte buvette pour sa délégation, contre un chèque de caution de 100 euros à l'ordre de CD 29 déposé lors de la remise des accréditations.

NOM	PRENOM	QUALITE (entraîneur, juge...)

Le club s'engage à venir honorer la facture des achats avant la fin de la compétition sous peine d'encaissement du chèque de caution.

Fait à Le
Signature